

ENGAGEMENT CLIENT

Conditions d'intervention pendant la période pandémie COVID 19

NOM DU CLIENT :

ADRESSE :

NATURE DE L'INTERVENTION :

CONDITIONS D'INTERVENTION :

ENGAGEMENT DU CLIENT

1. Aucune des personnes intervenant sur le site pour le client n'est infectée, porteuse avérée ou à risque élevé vis-à-vis du COVID 19.
2. Aucune des personnes intervenant sur le site ne présente les symptômes suivants : fièvre, courbatures, toux, perte de goût/odorat, mal de gorge, diarrhée.
3. Aucune des personnes intervenant sur le site pour le client ne sera présente sur le site d'intervention en même temps que notre technicien : parking, local où a lieu l'intervention, et sanitaires.
4. Avant intervention, le responsable du site nettoie/désinfecte la zone d'intervention et le matériel concerné.
5. Le personnel OCENE intervenant dispose d'un point d'eau avec savon et essuie-main jetable et accède aux sanitaires.

**SI L'UN DES ENGAGEMENTS CI-DESSUS N'EST PAS RESPECTÉ,
L'INTERVENTION NE POURRA ÊTRE PROGRAMMÉE.**

ENGAGEMENT OCENE

1. Le personnel OCENE a reçu un rappel des consignes sanitaires à respecter : distance >1 m, port du masque, lavage des mains, gestion des déchets.
2. Le personnel OCENE évacue tous les consommables utilisés et souillés dans un sac fermé en fin d'intervention.
3. En fin de chantier, le personnel OCENE désinfecte la zone de travaux.
4. Si les explications au client ne peuvent avoir lieu dans le respect de la distance de sécurité de 1m exigé, un salarié de la société OCENE reprendra contact avec le client pour lui donner toutes les explications nécessaires par téléphone.

Établi le :

Validation client :